



Office municipal
d'habitation de Laval

L'ÉLAN

Édition Été 2023

Le journal
pour les résidents
des habitations de
l'Office municipal
d'habitation de Laval



SAAQ
En vélo,
une tête,
un casque
p.5



**Rentrée
scolaire**
Des astuces
pratiques pour
économiser
p.6



**Gérer
des conflits**
Formuler
une plainte, rien
de plus simple
p.7



Flavia Alexandra Novac

Mot de la nouvelle présidente

Chers résidents, c'est avec une immense gratitude et une profonde humilité que je m'adresse à vous pour la première fois depuis mon élection, le 3 février dernier, en tant que présidente du Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval.

Dans ce numéro :

Mot de la nouvelle présidente	1
Mot du directeur général	2
Mot du CCR	3
Le respect de la signalisation, ça nous concerne tous	3
Arnaque reliée au paiement de loyer	3
Profitez pleinement de la programmation estivale de Ville de Laval !	4
En vélo : une tête, un casque	5
Des astuces pratiques pour économiser	6
La sécurité incendie, ça vous connaît ?	7
Vous souhaitez formuler une plainte ? Rien de plus simple.	7
Se garder au frais sans climatiseur, oui, c'est possible	8

Je suis consciente de la responsabilité qui m'incombe et je m'engage à donner le meilleur de moi-même pour assurer le succès de notre organisme.

Depuis sa création en 1979, l'OMH de Laval s'est engagé dans une mission qui nous tient profondément à cœur : ...voir à la gestion de logements sociaux pour personnes et familles à faible revenu, offrir des services adaptés aux besoins de la clientèle et voir au développement de nouveaux logements sociaux abordables.

En tant que nouvelle présidente, je suis résolue à poursuivre et à renforcer cette mission qui nous unit tous. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les acteurs locaux, les autorités et les partenaires de la communauté pour trouver des solutions novatrices et durables en matière de logement social. C'est avec passion, engagement et détermination que nous ferons face aux défis qui se présenteront à nous.

L'Office aborde ici une nouvelle étape de son parcours communautaire et je suis animée par la certitude que l'esprit

d'équipe et la concertation sont la clé de notre réussite. Ensemble, nous forgerons un avenir où chaque individu aura accès à un logement sécuritaire et adapté, favorisant l'épanouissement de tous et chacun au sein de notre communauté.

Je tiens à remercier chaleureusement mon prédécesseur, monsieur Nicholas Borne, pour son dévouement et son travail remarquable au sein de l'Office. Sa précieuse contribution aura pavé la voie à notre succès actuel.

Enfin, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance envers chacun de vous, membres du Conseil d'administration, pour votre engagement indéfectible envers notre mission et pour votre soutien sans cesse renouvelé. Je tiens aussi à remercier nos résidents et tout le personnel de l'Office car, ensemble, nous sommes une équipe solide et je suis convaincue que nous accomplirons de belles et grandes choses.

Je suis enthousiaste à l'idée de collaborer avec vous tous et de porter fièrement les couleurs de l'Office municipal d'habitation de Laval.

Une publication de l'Office municipal
d'habitation de Laval

Éditeur délégué :
Brian Naud

Directrice de production :
Rosanne Amia-Guay

Révisseur :
Nathalie Jamieson

Direction artistique et graphisme :
Designer pompier

Équipe de rédaction :
Élisabeth Tremblay
Rosanne Amia-Guay
Nathalie Jamieson
Brian Naud

Impression :
Lithosol

Tirage :
1 800 exemplaires

Questions et commentaires :
communication@omhlaval.ca

Éditeur :
Office municipal d'habitation de Laval
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8
T 450 688-0184
F 450 688-9023
Site web : omhlaval.ca
Courriel : info@omhlaval.ca

Présidente :
Flavia Alexandra Novac

Directeur général :
Sylvain Piché

Suivez-nous !



Mot du directeur général

Bienvenue à tous nos nouveaux résidents !



Au nom de toute l'équipe de l'Office municipal d'habitation de Laval et à titre de Directeur général, je tiens à vous adresser nos chaleureuses salutations et à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans notre communauté. C'est avec une immense joie que nous vous accueillons parmi nos résidents et nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous dans votre nouveau milieu de vie.

L'Office municipal d'habitation de Laval (OMH de Laval) s'engage à fournir des logements de qualité et un environnement harmonieux et sécuritaire à tous ses résidents. Nous croyons fermement que chaque individu peut contribuer à enrichir notre communauté.

Votre voix est essentielle. Nous vous encourageons à nous faire part de vos idées et de vos suggestions pour améliorer la qualité de vie de tous les résidents. Que ce soit pour des initiatives sociales, culturelles, sportives ou encore environnementales, toutes vos idées sont précieuses pour faire de notre communauté un endroit agréable, sécuritaire, où il fait bon vivre.

Utilisez un de nos nombreux outils de communication pour faire valoir votre opinion, partager vos suggestions ou vos préoccupations. N'hésitez pas à entrer en contact avec les membres

de notre équipe sur le terrain ou notre service à la clientèle (info@omhlaval.ca) qui se feront un plaisir de vous guider à partager vos idées, vos projets et vos aspirations.

Nous accordons beaucoup d'importance à la communication et à la collaboration, car c'est Ensemble que nous pourrions bâtir un environnement de vie agréable, convivial et solidaire. En travaillant main dans la main, nous pouvons relever tous les défis.

Nous sommes ravis de vous compter parmi nos nouveaux résidents. N'hésitez pas à participer aux activités et aux événements proposés tout au long de l'année, ce sont des occasions parfaites pour rencontrer vos voisins et tisser des liens durables.

Bienvenue chez vous !



Rappel

Le respect de la signalisation, ça nous concerne tous



Nous aimerions vous rappeler l'importance de respecter les règlements de stationnement sur le terrain de l'immeuble et autour du bâtiment.

En effet, il est crucial de respecter la signalisation afin de garantir la sécurité de nos locataires et la fluidité de la circulation des véhicules.

Le stationnement non autorisé peut entraîner des embouteillages, mettre la sécurité des usagers en jeu et causer des désagréments pour les résidents, les visiteurs les services d'urgence. Assurons-nous de respecter les règles de stationnement et de promouvoir une circulation fluide et sécuritaire pour tous. Si vous avez des préoccupations particulières ou des questions relativement à la signalisation de stationnement, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions trouver des solutions adaptées rapidement.

Mot du CCR

Des membres qui vous écoutent et qui parlent pour vous !

Saviez-vous que les membres des associations de locataires et des comités de loisirs ont aussi comme mission de représenter les locataires lors du comité consultatif des résidents (CCR) ?



Comité consultatif
des résidents
Office municipal d'habitation de Laval

En effet, lorsqu'ils sont élus à l'assemblée générale, ces locataires ont, par la même occasion, l'opportunité de pouvoir représenter leur milieu de vie. Un représentant par immeuble peut assister aux rencontres du CCR afin de discuter des enjeux qui préoccupent les locataires. Les membres du CCR décident, par exemple, des objectifs à prioriser durant l'année à la suite des enjeux vécus par l'ensemble des locataires.

L'objectif principal du plan d'action 2023 du CCR de l'OMH de Laval vise à améliorer la sécurité physique et morale des locataires. Voici comment les membres du CCR se proposent d'y parvenir :

- Outiller les locataires pour mieux faire face aux situations d'intimidation vécues dans les immeubles ;
- Prévoir des rencontres pour améliorer la communication et valoriser l'implication des locataires dans leur milieu de vie ;

- Réfléchir à l'aménagement extérieur des immeubles et voir à son entretien afin d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté des locataires.

C'est avec votre aide que nous pourrions réaliser ces objectifs. L'implication de tous est primordiale. Ce n'est pas uniquement le travail des membres du CCR, des associations de locataires ou des comités de loisirs mais bien de toute la communauté. Il ne s'agit pas, ici, de simplement donner un mandat à l'OMHL mais bien de s'entraider et de s'impliquer dans le projet; l'OMH de Laval, partenaires de milieu et locataires inclus.

Impliquez-vous ! Proposez-nous vos projets, partagez vos idées et prenez soin de votre milieu de vie.

Liette Bergeron
Présidente du CCR

Alerte

Arnaque liée au paiement du loyer



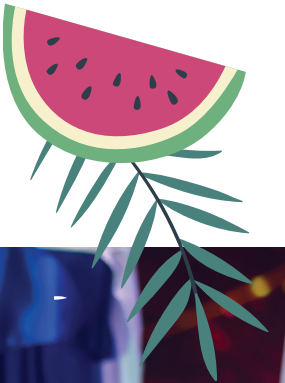
Il a été porté à notre attention que des individus malveillants tentent de vous tromper en vous demandant de payer votre loyer par virement Interac car ils stipulent que vous êtes en retard dans vos paiements. Nous tenons à vous informer que cette pratique ne fait pas partie de nos méthodes de paiement officielles.

Comment vous protéger ?

- Assurez-vous que le courriel provient bien de l'OMH de Laval.
- Ne partagez jamais vos informations personnelles
- En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre sécurité et votre tranquillité d'esprit sont notre priorité absolue.

Profitez pleinement de la programmation estivale de Ville de Laval!



Vivre en communauté est une expérience unique et enrichissante où le partage, l'entraide et le bon voisinage caractérisent la joie de vivre ensemble. Il est donc important de toujours favoriser la bonne entente, de faire preuve de tolérance, de respect et de veiller à la sécurité de vos enfants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos immeubles.



Prendre soin de nos enfants et maintenir une surveillance saine, adaptée et bien encadrée est une attitude positive qui vient renforcer les liens interpersonnels existants. C'est bien connu, les enfants sont parfois très téméraires. C'est pourquoi le parent responsable veillera à leur éducation en les surveillant et en les aidant à reconnaître les situations à risque pour mieux évaluer le danger et éviter les blessures. Les espaces communs des immeubles (aires de stationnement, couloirs, ascenseurs, etc.) ne sont pas adaptés ou conçus pour favoriser l'apprentissage d'habiletés sociales et physiques, pour développer la créativité ou pour évacuer le trop-plein d'énergie de nos enfants!



Bibliomobile qui se déplacera dans certains parcs durant l'été. Voici quelques exemples d'activités qui s'adressent aux enfants et aux familles :

- Spectacle de cirque et de danse
- Cinéma en plein air
- Zumba en famille
- Théâtre à ciel ouvert
- Spectacle petite enfance

La programmation estivale 2023 de Ville de Laval offre plus de 300 activités gratuites dans tous les parcs de votre quartier. Quoi de mieux pour favoriser l'épanouissement de nos enfants que de leur fournir un environnement sécuritaire et amusant. La Ville offre des spectacles et des activités en plein air, des aventures littéraires avec la



Votre famille peut s'y rendre à pied, en voiture ou en transport en commun, qui est d'ailleurs gratuit pour les enfants de 11 ans et moins.

Pour consulter la programmation complète : [dehors.laval.ca](https://www.laval.ca/dehors/Pages/Fr/accueil.aspx) ou composer le 311 <https://www.laval.ca/dehors/Pages/Fr/accueil.aspx>

Collaboration
spéciale

En vélo : une tête, un casque

Les chutes à vélo peuvent causer de graves blessures à la tête et même la mort. Évitez le pire : portez un casque qui vous protégera en cas d'accident.



Pour faire le bon choix de casque

Assurez-vous que le casque a été approuvé par l'un des organismes suivants : CSA, CPSC, ASTM, CEN ou SNELL.

Quand le nom d'un de ces organismes est apposé à l'intérieur du casque ou sur l'emballage, cela garantit que le casque répond à des normes de performance, dont la résistance à l'impact.

N'achetez jamais un casque usagé, vous ne savez pas s'il a été endommagé

Dès qu'il subit un impact, le casque de vélo n'est plus efficace. Il faut le remplacer :

- s'il a été échappé
- s'il a une fissure

Le casque, une armure pour votre tête

Le casque de vélo est essentiel pour éviter le pire. Son efficacité est prouvée. Il faut s'y fier!

En cas de chute :

- il absorbe les chocs
- il répartit l'impact sur une plus grande surface

Portez le casque et **attachez-le**, même pour faire de courtes distances. Si le casque n'est pas attaché, vous le perdrez et vous n'aurez plus aucune protection en cas de chute.

Un casque de vélo bien ajusté



- Il est placé au milieu de la tête. Mesurez la largeur d'un doigt entre les sourcils et le casque.
- Les sangles sont tendues et forment un Y sous le lobe de l'oreille.
- L'ajustement de la boucle permet d'insérer un doigt sous le menton.
- Il ne bascule pas.
- Il n'est pas trop serré au point d'être inconfortable.

Au besoin, utilisez les coussinets vendus avec le casque pour obtenir l'ajustement adéquat.

Vélo électrique : le casque est obligatoire

Si vous faites du vélo électrique, le *Code de la sécurité routière* vous **oblige** à porter un casque de vélo. D'autres obligations sont aussi à respecter. Pour en savoir plus, voyez notre section *En vélo électrique*.





La rentrée scolaire approche à grands pas et pour de nombreuses familles, cela signifie une dépense considérable. Entre les fournitures scolaires, les vêtements, les frais d'inscription et autres dépenses liées à l'éducation, le budget familial peut être mis à rude épreuve. Cependant, il est possible de réussir la rentrée scolaire sans se ruiner grâce à quelques astuces pratiques.

1. Dressez la liste des fournitures nécessaires

Avant de partir en quête de fournitures scolaires, prenez le temps de préparer une liste détaillée des articles qui sont réellement nécessaires. Consultez la liste fournie par votre établissement scolaire et rayez de la liste ceux que vous avez déjà à la maison. Vous éviterez ainsi l'achat de produits superflus et vous pourrez mieux contrôler vos dépenses.

2. Surveillez les offres promotionnelles

Profitez des aubaines et des soldes de la rentrée scolaire. De nombreux magasins proposent des rabais intéressants sur les fournitures, les vêtements et les chaussures. Vous pouvez également envisager d'acheter en gros avec d'autres familles pour bénéficier de prix avantageux.

3. Réutilisez et recyclez

Avant d'acheter de nouvelles fournitures, vérifiez si certains articles de l'année précédente sont réutilisables. Les cahiers à moitié utilisés, les crayons encore fonctionnels, les sacs à dos en bon état peuvent souvent être réutilisés, ce qui vous permettra de réaliser des économies substantielles.

Réussir la rentrée scolaire sans se ruiner :

Des astuces pratiques pour économiser



4. Cherchez des solutions de rechange abordables

Comparez les prix et n'hésitez pas à opter pour des marques moins populaires qui sont souvent moins chères et qui offrent une qualité tout à fait comparable. Certaines fournitures scolaires comme les stylos ou les calculatrices, par exemple, sont offertes à moindre coût dans les magasins à bas prix.

5. Encouragez l'échange entre familles

Organisez des événements pour échanger les fournitures scolaires avec les enfants d'autres familles. Cela permettra à chaque famille de se débarrasser des articles dont elle n'a plus besoin tout en récupérant ce qui manque à leurs enfants pour la rentrée.

6. Réduisez les frais liés au transport

Si possible, encouragez vos enfants à se rendre à l'école à pied, à vélo ou en utilisant les transports en commun. Vous réduirez ainsi vos frais de carburant ou de transport scolaire et contribuerez également à promouvoir de saines habitudes de vie.

7. Cuisinez des repas maison

La préparation de repas faits maison est souvent plus économique que l'achat de déjeuners à la cantine ou des repas à emporter. Investissez dans des boîtes à lunch réutilisables pour emballer des repas sains et équilibrés pour vos enfants.

8. Échangez des livres scolaires

Les manuels scolaires peuvent être coûteux, mais il est parfois possible de les emprunter à d'autres élèves ou de les acheter d'occasion. Cherchez des groupes ou des forums en ligne où des parents échangent ou vendent des livres scolaires d'occasion.

En suivant ces astuces simples, vous pourrez affronter la rentrée scolaire en toute sérénité, sans mettre à mal votre budget familial. La clé de la réussite est de planifier, de comparer les prix, de rechercher les aubaines ou des options plus économiques. Avec un peu de créativité et d'organisation, vous pourrez faire face aux dépenses de la rentrée scolaire sans vous ruiner.

Bonne rentrée à tous !

La sécurité incendie, ça vous connaît ?

Les Services d'Incendie recommandent cette simple liste de contrôle pour vous prémunir contre les incendies à domicile. Soyez vigilants en tout temps.

- Testez régulièrement vos avertisseurs de fumée [On recommande de le faire au moins deux (2) fois par année au moment du changement d'heure. Profitez-en pour changer la pile.]
- Placez votre plan d'évacuation bien à la vue et effectuez des exercices d'évacuation au moins (2) fois par année.
- Assurez-vous que toutes les clés qui débloquent les portes verrouillées vers la sortie sont facilement accessibles au cas où vous auriez besoin d'évacuer les lieux.
- Ne laissez jamais un élément de cuisinière allumé ou toute autre flamme sans surveillance, y compris des bougies, des chandelles ou des brûleurs à huile.
- Nettoyez le filtre à charpie de votre sèche-linge chaque fois que vous l'utilisez.
- Ne jamais fumer au lit. Faites preuve de prudence supplémentaire lorsque vous consommez de l'alcool en fumant.
- Ne surchargez pas les prises électriques et éteignez vos appareils lorsque vous ne les utilisez pas.
- Gardez toujours les briquets et les allumettes hors de la portée des enfants.
- Soyez particulièrement vigilant lors de l'entreposage des produits chimiques et des combustibles dans un garage ou un abri. Toujours faire le plein d'essence des tondeuses, des taille-bordures, des souffleurs à neige à l'extérieur et lorsque le moteur est froid.
- Si le règlement de votre immeuble le permet et vous autorise à utiliser un barbecue au gaz, assurez-vous qu'il est en bon état de marche avant de l'allumer et toujours sous la surveillance d'un adulte responsable.
- N'éteignez jamais un article de fumeur dans un bac, en le lançant sur des herbes sèches ou en le laissant dans un pot de fleurs.

Éviter les conflits c'est bien, gérer un conflit c'est possible

Vous souhaitez formuler une plainte ? Rien de plus simple.

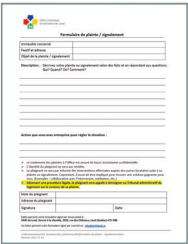


Il est possible que des mésententes et des conflits se produisent à l'occasion entre voisins. Certains seront dérangés par le bruit; l'inconduite; les ordures; les animaux; etc.

Un conflit surgit lorsque le comportement d'une personne interfère avec les besoins d'une autre personne ou lorsque les valeurs s'opposent. Les conflits entre voisins dégénèrent souvent très vite du fait de la proximité immédiate entre les personnes. N'attendez pas que la situation devienne intolérable. La solution est souvent fort simple lorsque le problème est traité rapidement. Il est donc suggéré, dans un premier temps, de parler directement à la personne concernée sur un ton pausé. La communication demeure le moyen le plus efficace pour régler des différends entre deux (2) personnes.

Lorsque cette tentative échoue et si vous considérez que vous subissez un préjudice ou que vos droits sont lésés, vous pouvez demander à l'Office municipal d'habitation de Laval d'intervenir en vous adressant, par écrit, à l'OMHL (par la poste ou par courriel au info@omhlaval.ca). L'approche de l'Office municipal d'habitation de Laval en matière de gestion des plaintes

favorise l'harmonie et la collaboration entre les locataires. Nous désirons d'abord et avant tout trouver des solutions en mettant de l'avant une approche de conciliation et de responsabilisation des personnes concernées.



L'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Laval vous invite à vous rendre au **Menu /onglet : Locataire actuel, Section : Service à la clientèle** du site

web pour y trouver le formulaire de plainte et notre politique en matière de gestion des plaintes.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez vous présenter à l'Office et nous pourrions vous imprimer le formulaire ou encore vous adresser à l'intervenante de milieu de votre immeuble.

Conseils

Se garder au frais sans climatiseur, oui, c'est possible



Office municipal
d'habitation de Laval



Il pourrait s'agir d'un autre été chaud. Voici donc quelques conseils pour maintenir votre domicile au frais pendant les journées les plus chaudes :

Entre 10h et 20h, ou lorsqu'il fait le plus chaud dehors :

- Fermez les fenêtres.
- Utilisez des volets / stores / pellicules pour fenêtres.
- Utilisez des climatiseurs et des brumisateurs, s'ils sont disponibles.
- Utilisez un ventilateur lorsque vous prenez une douche et une hotte de cuisinière lorsque vous cuisinez pour éliminer la chaleur et l'humidité.
- Limitez l'utilisation d'appareils tels que les cuisinières, les fours, les sècheuses et les lave-vaisselles.
- Éteignez le chauffage de votre logement.
- Portez des vêtements mouillés, des packs de refroidissement autour de votre cou ou prenez une douche fraîche.

Après 20h :

- Gardez les fenêtres ouvertes et utilisez un ventilateur à proximité pour faire entrer l'air frais.
- Créez une circulation d'air en ouvrant stratégiquement les fenêtres et les portes.

Incapable de vous rafraîchir ? Vérifiez s'il y a un espace climatisé dans votre immeuble ou rendez-vous à la bibliothèque, au centre de loisirs ou au centre commercial de votre quartier.

N'oubliez surtout pas vos animaux de compagnie ! Offrez-leur de l'ombre, de l'eau fraîche et des bains. Ne laissez jamais votre animal dans une voiture, vitres levées en plein soleil. Planifiez les promenades pendant les moments les plus frais de la journée pour éviter l'asphalte chaud.

Voici quelques conseils supplémentaires pour combattre la chaleur :

- Refroidissez votre corps.
- Protégez vos animaux de compagnie.
- Hydratez-vous.
- Évitez l'exposition au soleil.
- Évitez / limitez l'alcool et la caféine.
- Prenez des nouvelles de vos voisins.

Pour nous joindre



**Heures d'ouverture
de nos bureaux**
Du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30

T 450 688-0184
F 450 688-9023



www.omhlaval.ca
info@omhlaval.ca



Horaire d'été
Jusqu'au 1^{er} septembre
2023, nos bureaux seront
fermés les vendredis
à compter de 12 h

Férié :
4 septembre – Fête
du Travail



**Office municipal
d'habitation de Laval**
3320, rue des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

Info santé : 811

Info social : 811 (#2)

Info Québec : 211



Vos réactions

Si vous désirez que nous parlions d'un sujet qui pourrait vous intéresser, n'hésitez pas à nous en faire part :
communication@omhlaval.ca